

MOLOMPIZE

Bulletin d'informations municipales
Édité par la Mairie de Molompize 15500



Nouveau mobilier de l'agence postale



Changement de la porte
et accès handicapés



Illuminations de Noël

Chers Molompizois,
Chères Molompizoises,

Je ne sais pas si vous êtes tous comme moi qui trouve que le temps passe vite, Déjà une nouvelle année qui commence. 2017 est là, que je souhaite meilleure pour la France et bien sur pour nous tous.

Il est donc temps pour le conseil municipal et pour moi-même de vous présenter à tous nos meilleurs vœux de bonheur, de joie et surtout de santé ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers.

Je fais le vœu que tous vos souhaits se réalisent.

Travaux 2016 :

Au courtiau, Mise sous terre de l'électricité, du téléphone, mise en place de lampadaires à éclairage led qui sont plus économiques, changement des tuyaux d'eau potable par la Granjoune et réparation d'un égout défectueux et remise en état de la chaussée.

Accès handicapés à la Mairie, travaux de gros œuvre par l'entreprise Silvente Laurent (finitions pour 2017)

En ce qui concerne l'éclairage public, remplacement dans Vauclair, Peyreneyre, la Bastide et Auzelaret des lampes à vapeur de mercure par des leds, c'est obligatoire.

Mur de soutènement route de Charmensac.

Remplacement et changement de place d'une gouttière de la toiture de l'église par l'entreprise Nailler de Murat.

Nouvelle étude demandée par Mr le préfet pour l'éboulement à la roche : coût 15000 euros.

Pour des raisons d'abord de sécurité de l'éboulement, la dernière étude faite nous propose un prix exorbitant de 700.000, 00 TTC euros, financement impossible pour la commune.

Démolition de la maison Frias à Molompize, nous avons le permis de démolir, l'accord du propriétaire, le financement mais l'achat de la maison chez le notaire pour l'euro symbolique se fait attendre.

Janvier 2017 n°27

Changement de quatre fenêtres à la Mairie.

Changement par la poste du mobilier de l'Agence postale. (photo première page)

En 2017 :

- Retard pour le chemin piétonnier qui va de Molompize à Aurouze qui se fera au printemps.

- Enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et changement des canalisations d'eau à Aurouze, en début d'année.

- Agrandissement du columbarium.

- Réfection toiture du four de la roche.

- Installation de radars pédagogiques sur la RN 122.

- Mise en place des nouvelles normes d'accessibilité : rampe handicapés et porte de la salle polyvalente.

- Prévisions pour travaux de maçonnerie sur de nombreux murs qui s'écroulent surtout à la roche.

Financièrement la commune n'est pas dans le rouge car nous prévoyons le financement de tout ce que nous entreprenons.

En 2017, le budget sera encore réduit mais nous éviterons je l'espère l'augmentation des impôts.

Meilleurs vœux à tous

Jean PHILIPPON



DEMOGRAPHIE DE LA COMMUNE 2016

NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS

Naissance :

* Le 28 octobre 2016 de RENOAT Louise fille de RENOAT Julien et GRONDIN Charlotte à Molompize.

Mariages :

* Le 19 mars de FOURNIER David et CHARBONNEL Marie-line de Molompize,

* Le 16 juillet de CORSI Franck et PARRET Aline de Molompize.

Décès :

* Le 22 janvier de ETIENNE Eliette épouse CATCEL de Molompize,

* Le 7 février de ACHARD Paulette épouse LUGAN de Molompize,

* Le 17 avril de VERNIERE Edith, Berthe Marie épouse VALIERE de Molompize,

* Le 22 mai de CORNET Marie épouse de PAOLIS de Mazelaire,

* Le 8 juin de CORNET Jean-Michel de Charmensac,

* Le 20 juin de SAGE Henriette de La Bastide,

* Le 14 juillet de Michel PLOUVIEZ de Vauclair,

* Le 19 juillet de SPECIEL Jean-Pierre de Molompize,

* Le 19 septembre de TARDIEU Henri de Molompize,

* Le 23 septembre de MOURAIRE Henri d'Auzit,

* Le 18 décembre de OURSAIRE Louise épouse PERICCHI de Molompize,

* Le 29 décembre de URLY Jacques de Peyreneyre.

LA CHASSE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE MOLOMPIZE

La convivialité, l'amitié, la solidarité, et le respect de l'environnement dans lequel nous chassons en veillant à assurer des rapports sereins et courtois avec les détenteurs des territoires de chasse ainsi qu'avec les autres usagers de la nature, sont les valeurs qui animent notre société de chasse communale.

C'est à travers quelques exemples que je veux vous démontrer notre attachement à respecter les valeurs précédemment énoncées.

- Nous avons réalisé avec une ACCA limitrophe une opération de prévention de dégâts de sanglier le 20 mars 2016 qui s'est terminée par un petit casse-croûte avec les divers acteurs des deux sociétés et l'agriculteur concerné.



- Nous avons réalisé des franchissements de clôtures sur divers points de notre territoire pour ne pas détériorer celles-ci.

- Nous avons repris les activités d'aménagement de notre territoire de chasse avec l'entretien de divers chemins et sentiers de notre commune à partir du dimanche 17 juillet.



- En organisant divers repas dans notre local de chasse et notre traditionnel repas ouvert à tous le 23 avril, ou 80 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente autour d'un repas convivial préparé par la société de chasse et nos amis de la Lozère.



- Grâce au soutien de notre équipe la fédération des chasseurs du cantal a la volonté d'organiser le comptage des cerfs au brame pour le massif de l'Alagnon dans la salle polyvalente de MOLOMPIZE. Il s'est déroulé les 22 et 23 septembre à partir de 20h30 où se sont retrouvés divers amoureux de la nature et où une équipe de sonneurs de trompes nous a joué quelques partitions.

Nous sommes loin d'être parfaits.

Vous pouvez aussi constater quelques dérapages que nous nous empressons de corriger lors de nos rassemblements avant chaque début de battue.



C'est pour cela que le nombre de nos adhérents augmente. Notre ACCA compte à ce jour 69 chasseurs, dont 24 venant des départements limitrophes, d'une classe d'âge de 20 à 83 ans pour une moyenne de 52 ans ou l'expérience et la fougue se conjuguent avec harmonie. Et pour la saison prochaine 2 jeunes de notre commune vont intégrer notre équipe.

D'un point de vue cynégétique :

Il nous a été attribué 17 chevreuils et 30 cervidés pour cette saison de chasse. Notre taux de réalisation est de 54% à ce jour.

- Quant aux sangliers, 25 ont été prélevés. Nous espérons limiter les dégâts causés par cette espèce au vu de l'augmentation de population cette année.

- le GIC des Monts du Cantal nous a attribué, cette année 6 chamois. Cette chasse se pratique à l'approche.

Enfin nous souhaitons bon rétablissement à ROUDIL Louis un Grand Traqueur.



LA VALLÉE FLEURIE

Quel point commun y a-t-il entre un vieux routier d'Auzelaret, adorateur du soleil et jardinant avec la lune et une jeune retraitée de Molompize qui tricote des chaussettes et se gondole en écoutant Fernand Raynaud ?

Hé bien, tous deux étaient là ce 22 janvier 2016 avec la ferme intention de renouveler leur adhésion au club « La Vallée Fleurie » pour vivre les aventures de la saison 2016 des aînés ruraux ...mais il ne faut pas dire ruraux ... ça fait plouc)

Ils partagèrent donc ce moment et la galette qui va avec, avec 60 autres fanatiques du club.



Et c'était parti pour 2016 avec, un mois plus tard, le 27 février 2016 une première piqûre de rappel pour manger 66 pieds d'un cochon (un cochon de Marseilleu.....té) préparés par les volontaires de l'association.



S'ensuivait la sortie de printemps au musée de la Maquette, au Chateau des Ternes, le 1^{er} avril 2016 (41 participants).



Le 22 mai encore, 22 adhérents partaient s'encanailler au garden palace de la Roche Blanche.

Le 2 juin 2016, « la journée de la forme » réunissait 54 personnes venues aussi des clubs voisins.

Le 31 juillet, 124 repas étaient servis à l'occasion de la Kermesse de l'association pour déguster la fameuse paëlla, qui accueille chaque année de nouveaux amateurs.

Un succès fou avec son concours de pétanque et sa loterie de jambon gagné par un adhérent qui rendait le jambon au club pour être dévoré le 13 septembre par 56 convives.



Les 18 et 19 septembre, 30 personnes ont pu visiter Bordeaux et Arcachon sans oublier le désert du Pilat qu'il fallut gravir...sans eau.



Le 29 novembre 2016, l'année se clôturait par un repas à Lavastrie avec 57 participants.

Et c'est ainsi que le vieux routier d'Auzelaret a pu danser avec la tricoteuse de Molompize. Les personnages sont fictifs, toute ressemblance ne serait que pure coïncidence.



Prochain rendez-vous le 20 janvier à la salle Polyvalente pour l'assemblée générale de la saison 2017 de cette série captivante.

ASVBM (Association de Sauvegarde et de Valorisation du Béal de Molompize)

L'Assemblée Générale de l'Association de Sauvegarde et Valorisation du Béal de Molompize s'est tenue le 9 novembre 2016 à Molompize.

Les membres du bureau remercient la trentaine de personnes présentes.

Un rappel des objectifs de l'association, des actions déjà menées et à venir a été fait.

L'association a été créée en août 2015 et a pour objectif de sauvegarder et valoriser le béal de Molompize tout en respectant les obligations légales et la réglementation.

Le béal était en effet menacé de disparition pour répondre aux obligations de l'article L214-17 du code de l'environnement, une des solutions proposées par les administrations (DDT : Direction Départementale des Territoires, ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques..) et par le SIGAL (Syndicat Interdépartemental de Gestion de L'Alagnon) étant l'arasement de la pilière (pris en charge financièrement à 100%).

La décision de garder le seuil, le béal et les droits d'eau associés implique la mise en conformité de la prise d'eau du béal par rapport au franchissement piscicole et au transfert des sédiments, ainsi que le respect du débit réservé à la rivière.

Cette mise en conformité se traduit par la mise en place d'une "passe à poissons" pour rétablir la continuité écologique.

La date butoir de cette mise en conformité était juillet 2017. La loi a été aménagée.

Il reste cependant obligatoire de faire parvenir à la DDT un projet d'aménagement avant cette date butoir de juillet 2017 afin de bénéficier de 5 ans supplémentaires pour effectuer les travaux et de prétendre aux aides de l'Agence de l'eau.

Ce projet doit contenir l'étude de la mise en place d'une passe à poissons et de vannes permettant le suivi du débit réservé à la rivière.

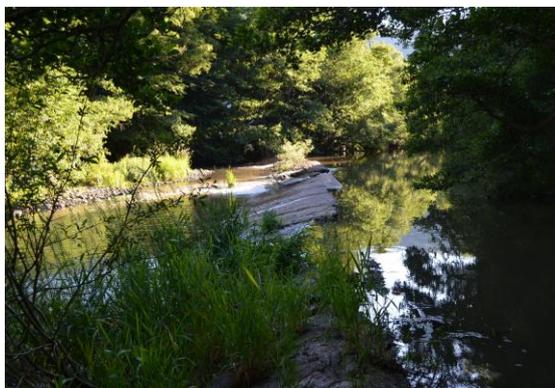
Cette étude, faite par un bureau d'études spécialisé, doit être validée par la DDT avant le début des travaux.

Des aides de l'Agence de l'eau peuvent être obtenues (jusqu'à 60% maximum) et ne couvriront donc pas la totalité des frais.

Des subventions seront demandées par l'association.

Une subvention a été accordée par Mr Marleix (réserve parlementaire) et devrait parvenir à l'association début 2017.

Des travaux de restauration de la pilière ainsi que le nettoyage des berges seront nécessaires en complément de la construction de la passe à poissons.



Peyreneyre, Bégoule et Aurouze. « L'état statistique des irrigations et des usines sur les cours d'eau non navigables ni flottables » de l'année 1861 fait également état de ces mêmes moulins.



Pour les travaux, l'association envisage de faire appel aux entreprises locales, mais aussi éventuellement à des chantiers internationaux, à un financement participatif, et bien sûr à l'ensemble des adhérents en organisant des journées de nettoyage, de travaux...

L'association compte aujourd'hui une centaine de membres.

Ce chiffre prouve à quel point les habitants de Molompize sont attachés à leur patrimoine.

Le béal traverse Molompize et irrigue de nombreux prés et jardins.

Le longer permet de découvrir Molompize et son patrimoine (moulins, lavoir, petits ponts en pierre, canaux d'irrigation séculaires).



Le Chanoine J.M Cornet, dans son livre « A Vol d'oiseau », écrit : « La cession faite à Conques comprenait des prés, des bois, des pacages, etc... et un moulin. N'oublions pas le moulin car c'est de lui que Molompize tire son nom. Dans l'acte de 823, Molompize est dit : Molinum Piscinum. Molinum, en latin, n'a qu'un sens : moulin ; piscinum, qui est aussi écrit très souvent dans les chartes pisinum ou pizinum, est un qualificatif qui vient sans doute du bas latin pisinum qui veut dire petit. Pour le moulin c'est indubitablement celui qui porta longtemps le nom de « Matte ».

Un « appel » est lancé à toutes les personnes susceptibles d'apporter des informations en tous genres (témoignages, photos, documents anciens, expériences semblables, organismes d'aides au financement ou à l'encadrement de chantiers...) ou de connaître des personnes susceptibles de nous aider dans nos démarches et animations.

Une "balade-découverte" est prévue en partenariat avec l'Office de tourisme de Massiac, balade qui permettrait de mettre en évidence ce patrimoine.

Un des objectifs de l'association est de trouver le maximum d'informations sur l'historique du béal et le patrimoine local associé.

Des recherches historiques ont déjà permis de découvrir qu'en 1749, 4 moulins existaient à Molompize. Ces 4 moulins sont notés sur le document « Recensement de la paroisse de Molompize ». Un de ces moulins est le Moulin de Matte. Les 3 autres moulins se trouvent à

Parmi les actions prévues en 2017, la création d'un compte facebook et d'un site internet est à l'étude afin de communiquer sur notre existence et nos actions.



Vous pouvez nous rejoindre si vous partagez nos objectifs et notre motivation. (l'adhésion annuelle est de 10 euros en individuel, 15 euros pour un couple)

Vous pouvez demander toutes les informations qui vous intéressent auprès des membres du bureau (Président : Stéphane Lefeuvre, Trésorier : Bernard Charbonnel, Secrétaire : Sabine Revest)

La présentation faite lors de l'A.G et le compte rendu peuvent vous être fournis. Vous pouvez joindre l'association par mail : asvbm@orange.fr
Siège social : Mairie - 15500 Molompize

FOOTBALL CLUB MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE



Quelques échos du club !

Pour commencer, tous les dirigeants et joueurs vous souhaitent de bonnes fêtes et surtout une bonne et heureuse année 2017.

L'équipe 1, après un début de saison plutôt compliquée, s'est bien reprise avec une seule défaite au cours des cinq derniers matches. Nous retrouvons les vertus qui avaient fait le plus de cette équipe, le groupe est redevenu une vraie bande de copains, et nous sommes surs que les résultats vont continuer. L'équipe 2, de son côté, a fini la première partie de son championnat. Elle est reversée dans la poule qui va jouer pour ne pas descendre de division. Le groupe est très jeune et ne demande qu'à progresser. Mais, le manque d'effectif se fait cruellement ressentir. Nous en profitons pour lancer un appel à toute personne qui souhaiterait rejoindre le club en tant que joueur.

Au niveau de l'école de foot, les effectifs sont en très forte hausse. C'est là le résultat de la politique du club qui vise d'abord à former les

jeunes. C'est aussi une juste récompense pour les éducateurs qui s'investissent totalement.

Les résultats d'ensemble de toutes les équipes de jeunes sont très encourageants.

Le club vous rappelle que la tombola annuelle est en cours. Vous pouvez acheter les billets auprès des membres du club.

Prochain rendez vous, les moules frites de l'école de foot : le samedi 25 mars à la salle d'animation de Massiac.

Pour réserver prendre contact auprès des dirigeants ou s'inscrire auprès de l'Office de Tourisme de Massiac.



MOLOMPIZE ANIMATION CULTURE

L'association a organisé la fête patronale le samedi 2 juillet. Une vingtaine de doublettes a fait honneur au concours de pétanque et la journée s'est terminée par un bal disco.

Le lendemain, une messe a été célébrée en l'église St-Foy.

L'association remercie Marie-Line et David Fournier pour leur don de 73.50 euros provenant de la quête de leur mariage le 19 mars 2016.

L'association organise son assemblée générale le vendredi 20 janvier 2017 à 20 h 30 à la salle polyvalente avec à l'ordre du jour : la dissolution du bureau. Venez nombreux. Merci !!!

LE COIN DES INFOS

L'AMBROISIE !!!

Une plante dangereuse pour la santé :
Directives du Ministère de la Santé

Les pollens d'Ambroisie peuvent provoquer des réactions allergiques sévères en fin d'été telles que : rhinites, conjonctivites, asthme, laryngites, urticaire, eczéma.

Où la trouver ? C'est une plante qui pousse sur les bords de route, les grèves de rivières, les remblais de chantiers, les terrains à l'abandon, les parcelles agricoles.

Comment la reconnaître ?

Il ne faut pas la confondre avec l'Armoise !

Ne la confondez pas avec l'armoise vulgaire !

D'après Observatoire des ambrosioides et DDAS Rhône



ARMOISE VULGAIRE EN FLEUR



observatoire.ambroisie@dijon-inra.fr



UNION EUROPÉENNE
en AUVERGNE
Projet co-financé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional - FEDER



Contact en Auvergne :
ambroisie@fredon-auvergne.fr



	Ambroisie	Armoise
TIGE	Striée Couleur verte et aubergine Couverte de poils blancs Assez souple	Striée Couleur verte et aubergine Pas de poils Raide
FEUILLE	<i>Couleur :</i> les deux faces : vert clair <i>Forme :</i> profondément divisée jusqu'à la nervure	<i>Couleur :</i> • face supérieure vert foncé • face inférieure : blanchâtre <i>Forme :</i> divisée mais sans aller jusqu'à la nervure
FLEUR	Grappes de petites fleurs situées au sommet des tiges, couleur vert-jaune avant éclosion, jaune après éclosion Très pollinisante	Grappes de petites fleurs, à la base des feuilles de fin de tige, couleur vert-gris avant éclosion, blanche après éclosion Faiblement pollinisante
	 FEUILLE D'AMBROISIE	 FEUILLE D'ARMOISE

Comment la détruire ?

Sur les parcelles privées, c'est au propriétaire d'intervenir. Sur les terrains et chemins communaux ou sur les routes départementales ce sont les mairies et l'équipement qui prennent en charge les opérations de destruction de la plante. L'élimination peut se faire par arrachage manuel avec port de gants, tonte, fauchage, broyage... si possible AVANT sa floraison (entre juillet et septembre).

Vous trouverez toutes les infos sur internet. Voir ci-dessous.

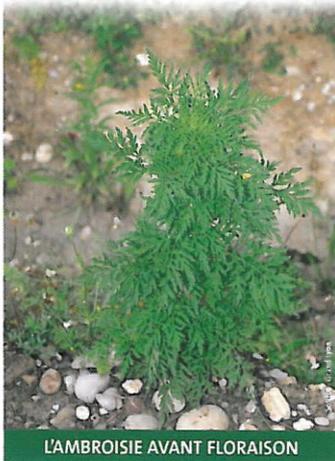
Détruisez l'Ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

Pourquoi ?

Les pollens d'Ambroisie

peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- rhinites
- conjonctivites
- asthme
- laryngites
- urticaire
- eczéma



L'AMBROISIE AVANT FLORAISON

L'Ambroisie pousse :

- sur les remblais et chantiers.
- les terres à l'abandon.
- les lotissements.
- dans les cultures.



AMBROISIE EN FLEUR

Reconnaissez-la

Agissez !

La plante doit être **éliminée**

- par l'arrachage (avec port de gants).
- par un fauchage (à 10 cm), de préférence avant floraison, fin juillet répété fin août.
- en empêchant son installation par végétalisation avec des plantes non allergisantes (trèfle, luzerne, ...).

Informez-vous !

www.ambroisie.info

www.pollens.fr

www.ars.auvergne.sante.fr

www.fredon-auvergne.fr

Éclairage public :

PENSEZ BIEN à signaler les pannes en mairie !

Ce qu'il faut savoir : si vous avez l'impression que l'Entreprise Electrique n'intervient pas rapidement après votre signalement en mairie, c'est parce que nous attendons (sauf urgence) d'avoir 5 lampes en panne pour faire le signalement à l'Entreprise Electrique, ce qui nous évite de payer le déplacement.



Collecte textile de novembre :

Retour sur un mois de don des textiles : un bilan environnemental solidaire et humanitaire très positif !

Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal a organisé du 2 au 27 novembre 2016, le mois du textile. Pendant un mois les habitants des 11 communes volontaires du territoire ont pu déposer leurs textiles usagés, abîmés ou juste démodés dans leur village. Une opération vraiment réussie ! Au total nous avons collecté 2,880 T tonnes de textiles !

Donner ses textiles, c'est faire un geste environnemental pour réduire le volume des déchets à enfouir, un geste solidaire pour aider à la création et au maintien des emplois nécessaires à leur valorisation et leur transformation, et un geste humanitaire en étant solidaire de ceux qui pourront les utiliser. C'est redonner de la valeur à ce qui allait devenir un déchet et qui allait coûter de l'argent, c'est une action concrète, environnementale et humaine.

MOIS DU TEXTILE
du 2 au 27 novembre 2016

Collecte de vêtements, de chaussures (par paires), de linge de maison, usés, abîmés, juste démodés, propres et secs. La petite maroquinerie est aussi acceptée.

En sacs fermés de 30 litres maximum

MOLOMPIZE
Dépôt des sacs
Hall d'entrée Mairie

Mardi et mercredi : 8h à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi : 8h à 12h
Samedi : 8h30 à 12h

Des infos au
04 71 60 62 86
Sophie Ailhaoui

Au lieu de jeter ...
DONNONS !

Que deviennent les vêtements, linge de maison et chaussures que vous déposez ici ?

SYTEC
SYNDICAT DES TERRITOIRES DE L'EST CANTAL
Département de l'Auvergne
11 communes volontaires
du 2 au 27 novembre 2016
www.sytec-estcantal.fr

Relais 48
Le point de don des textiles, linge de maison et chaussures que vous déposez ici ?
www.lafibredu.com



A **Molompize**, la collecte a très bien fonctionné avec 420 kg de textiles collectés. Le SYTEC remercie tous les habitants de la commune pour leur geste responsable et solidaire, ainsi que le maire et le personnel municipal pour leur investissement pendant toute la durée de l'opération. La mobilisation de chacun a permis de donner une seconde vie à vos textiles et d'éviter qu'ils ne deviennent des déchets.

Que vont devenir vos dons ?

Les dons seront remis au Relais 48. Ils sont transportés dans un centre de tri où ils seront séparés et triés selon leur état.

Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.

Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.

C'est une gamme d'isolant thermique & acoustique en coton recyclé pour le bâtiment. Il isole contre le **froid** et la **chaleur**, mais aussi du bruit. Il possède des **propriétés acoustiques exceptionnelles** grâce au coton qui le compose.

La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

Donner ses textiles toute l'année

Les dons de ses textiles usagés ou démodés, c'est toute l'année que nous pouvons les faire ! Il existe sur le territoire du SYTEC 25 points où des containers du Relais 48 ont été installés. Vous pouvez retrouver les emplacements sur la carte sur notre site internet www.serviceenvironnementdescramades.fr rubrique **Autres déchets / Textiles**.

Pour connaître le container le plus proche de chez vous, vous pouvez aussi consulter le site internet La Fibre du Tri, www.lafibredu.com.

Renseignements auprès des équipes du SYTEC au 04 71 60 72 64

Borne WIFI :

Prochainement dans votre Mairie/Agence postale sera installée une borne WIFI qui permettra l'accès à Internet gratuitement dans un rayon de 50 mètres.



AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, ICI VOTRE WIFI PUBLIC

Adresses mail :



Si vous le souhaitez, vous êtes invités à communiquer votre adresse mail à la mairie. Ce qui vous permettra de recevoir toutes les infos du moment et du coin !!!

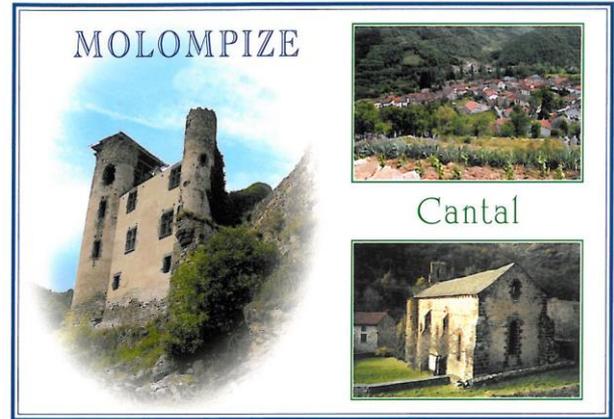
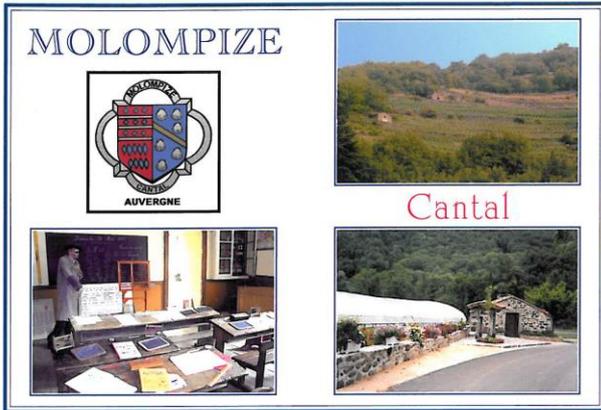
Encore une récompense cette année pour le fleurissement de la commune



A disposition en Mairie

Cartes postales :

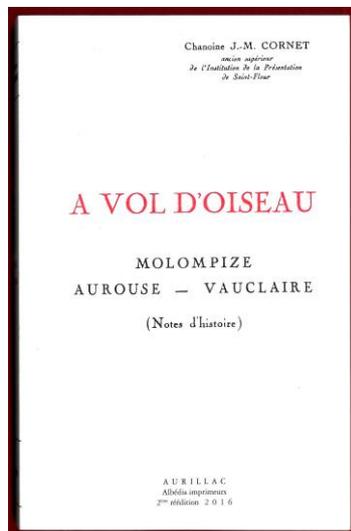
les cartes postales ci-contre et ci-dessous sont toujours en vente (0,40 €/pièce)



*Verre à l'unité 2 euros
Ou par 6 (10 euros)*



Réédition du livre « à vol d'oiseau »
(18 euros)



L'Histoire de Molompize

La Population

Dénombrements et Evolution

Nous avons la chance, dans notre commune, d'avoir, grâce aux recherches de J.M Cornet et M. Moret, curés, des écrits, très détaillés, vieux de plus de 300 ans, qui nous permettent de connaître les noms et professions des habitants et aussi les noms et situation des villages et hameaux aujourd'hui disparus.

Recensement fait par ordre de l'évêque de Saint-flour

Le 16 septembre 1687, débute le recensement ordonné par l'évêque de St Flour : Mgr de la Mothe Haudancourt afin de comptabiliser les communicants, c'est-à-dire toute personne de plus de 11 ans (les enfants n'ayant pas atteint cet âge là ne sont pas comptés) !!

Cette ordonnance a été prise à la suite d'un différent qui oppose l'évêque de St Flour et le prieur de Molompize « pour informer et faire enquêter sur le nombre de communicants qui sont dans la dite paroisse de Molompize et les 16 (seize) villages et hameaux qui la composent ensemble, leur distance et la difficulté des chemins. »

« Nous avons procédé à la vérification du nombre de communicants de maison en maison, ainsi que s'ensuit » :

A Molompize : 295 communicants, 84 maisons.

A Bégoule : Nous nous sommes transportés à Bégoule, passant la rivière Alagnon sur un pont soutenu par des pilotes de bois auxquels il arrive d'être emportés par les inondations.

Total des communicants 27, 8 maisons.

Nous sommes allés à La Bastide par un chemin montant, rocailleux, traversé de ravines. Total des communicants 39 et 5 maisons.

Descendus de la Bastide nous avons traversé le ruisseau et suivi le chemin qui longe la rivière pour arriver à Peyreneyre. Total des communicants 39, 10 maisons plus le berger du village.

Continuant de longer la rivière nous l'avons passée sur un petit pont de bois et sommes arrivés à Vauclair; le chemin tracé derrière le chevet de la chapelle offre des difficultés.

Le village a 42 communicants, 9 maisons plus le berger.

« De retour à Molompize nous nous sommes acheminés le long du ruisseau de Mazelaire et sommes arrivés Aux Granges de Costes » Total : 4 communicants, 1 maison.

« En continuant le même chemin nous sommes passés Au Cros D'Allar. Total 7 communicants, 1 maison.

Du Cros d'Allar « nous sommes montés à Mazelaire, chemin raboteux encombré de gros cailloux, de rochers et de broussailles ». Total : 25 communicants, 6 maisons plus le berger du village.

« De retour à Molompize nous nous sommes dirigés vers Fromentel, par un chemin tout en montée, à travers vignes où le rocher affleure : Total 15 communicants, 4 maisons plus le berger du village. »

A trois ou 400 pas, par le même chemin nous sommes allés à Trémoulet, gros village : 92 communians, 17 maisons plus Jaimet et Jean bergers.

« Puis, nous sommes descendus, le long de la rivière à La Roche, chemin de plaine, assez beau ». Total 118 communians, 34 maisons plus le berger du village.

De la Roche nous sommes allés « au château d'Auzy » : la rivière à traverser sur un mauvais petit pont. Nous y avons trouvé Bernard Pinide vigneron qui nous a dit que le seigneur de Chabannes n'occupait Auzy que de temps en temps ».

De retour à la Roche nous sommes montés à Sauvagnat par un chemin fort rocailleux, à travers les vignes : Total 8 communians.

Descendus de Sauvagnat à la Roche nous avons rebroussé chemin vers Aurouze.

D'Aurouze nous sommes montés au château, situé sur un coteau qui domine le village et qui appartient au seigneur d'Auriac, là nous avons trouvé Antoine Devins dit Pinart, garde du château : Total 4 communians

Le moulin d'Aurouze au dessous : 6 communians, 6 maisons.

Total pour Aurouze 118 communians, 28 maisons.

Au total pour la paroisse 825 communians, non comptés les enfants de 11 ans et moins.

Les moulins de Matte et de Bégoule sans doute ont-ils été mis au nombre de ceux de Molompize et de Bégoule.

Les Granges de la Garenne (au-delà du château d'Aurouze)

La Grange du Bourguet (au dessus de Crouttes) et

La Grange Basse ne sont habitées que pendant les moissons.

Si l'on considère le chiffre déjà important de « communians » et si l'on ajoute le nombre supposé d'enfants de moins de onze ans on arrive à une population très conséquente.

Dénombrement de la population de la commune de Molompize

En 1841 :

Sexe masculin garçons	251		Sexe Féminin filles	270	
hommes mariés	220	<u>soit 518</u>	femmes mariée	224	<u>soit 543</u>
veufs	17		veuves	49	

Au total 1061 habitants

Certifié par le maire soussigné, Mourayre le 15 juin 1841

En 1856 :

La population agglomérée au chef-lieu est de 399
La population éparse (les villages) 595

Au total : 994 habitants

Le 16 juillet 1856, le Maire soussigné : Vigouroux

En 1861 :

Récapitulation par Quartier, Village, Hameau ou Rue
de la commune en 1861

Désignation des sections, hameaux, quartiers, rues	Nombre de		
	Maisons	Ménages	Individus
Le Prieuré	2	2	7
La Charrirade	21	22	72
La Place	14	16	66
Boutique de Bedot	8	8	24
Videyre	10	10	22
Courtiau	17	17	45
Le Marc	17	18	44
Cournadou	7	7	19
Route	8	9	40
Moulin de Matte (hameau)	1	1	8
Bégoule bas (hameau)	1	1	7
Bégoule haut	5	5	10
Vauclaire	10	10	40
Peyreneyre	9	9	38
La Bastide	3	3	13
Auzelaret	9	9	47
Aurouze	42	42	154
La Roche	29	17	103
Saulignat (hameau)	1	1	2
Auzit (hameau)	1	1	8
Mazelaire (village)	10	10	47
Fromentel (hameau)	1	1	9
La Barraque (hameau)	1	1	7
Trémoulet (village)	14	14	43

La population agglomérée au Chef lieu est de : 361
La population éparse : est de : 548

Soit au total : 909 habitants
Certifié par le maire : Mr Fabre

En 1881 :

La population agglomérée au chef lieu : 377
La population éparse 485

Soit au total, le 25 janvier 1882 : 862 habitants

DENOMBREMENT DE 1886

Etat récapitulatif sommaire de la population de la commune
recensée comme présente le 30 mai 1886

Désignation des sections, hameaux, quartiers, rues	NOMBRE de		
	Maisons	Ménages	Individus
Molompize (Bourg)	110	114	379
Arouze	39	42	139
La Roche	26	26	82
Trémoulet	12	12	59
Auzelaret	9	9	49
Peyreneyre	9	9	41
Mazelaire	9	9	34
Vauclair	8	8	34
Bégoul	4	5	18
La bastide	5	5	16
Auzit	2	2	10
La Barraque (hameau)	1	1	4
Population agglomérée au chef lieu 379 Eparse 486 <hr/> 865			
TOTAL	234	242	865

Le maire Delrieux, le 30 juin 1886

DENOMBREMENT DE 1896

*Etat récapitulatif sommaire de la population de la commune
recensée comme présente le 29 mars 1896*

<i>Désignation des sections, hameaux, quartiers, rues</i>	<i>NOMBRE de</i>		
	<i>Maisons</i>	<i>Ménages</i>	<i>Individus</i>
<i>Molompize (Bourg)</i>	<i>114</i>	<i>123</i>	<i>442</i>
<i>Aurouze</i>	<i>36</i>	<i>38</i>	<i>137</i>
<i>La Roche</i>	<i>27</i>	<i>28</i>	<i>81</i>
<i>Trémoulet</i>	<i>12</i>	<i>13</i>	<i>54</i>
<i>Auzelaret</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>41</i>
<i>Peyreneyre</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>34</i>
<i>Mazelaire</i>	<i>6</i>	<i>6</i>	<i>30</i>
<i>Vauclair</i>	<i>9</i>	<i>9</i>	<i>28</i>
<i>Bégoul</i>	<i>8</i>	<i>8</i>	<i>32</i>
<i>La bastide</i>	<i>4</i>	<i>4</i>	<i>20</i>
<i>Auzit</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>3</i>
<i>La Barraque (hameau)</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>4</i>
<i>Population agglomérée au chef lieu</i>	<i>431</i>		
<i>Eparses</i>	<i>465</i>		
<i>Le 28 avril 1896</i>	<i>896</i>		
<i>TOTAL</i>	<i>234</i>	<i>242</i>	<i>907</i>

En 1901 :

La population agglomérée au Chef lieu : 398
La population éparses 424

Au 30 avril 1901
La population de la commune est de : 822 habitants

L'Annuaire officiel du Cantal publié au début du 20ème siècle nous fait connaître la vie du bourg avec ses artisans et commerçants. Impressionnant !!!

*Molompize (588 mètre d'altitude) à 29 km de St Flour
Poste, télégraphe, téléphone (PTT)
Station de chemin de Fer (ligne de Capdenac à Arvant)
A 510 km de Paris*

761 habitants

*4 foires : 1^{er} avril, 18 mai, 7 octobre, 20 décembre.
Marché : le dimanche
Fête Patronale : le 2 juillet
Compagnie de Sapeurs-pompiers
Maire : Mr Delrieux E
Notaire : Me Peyron
Bouchers : Bonnet, Paulet, Rodier P
Boulangers : Levet, Biscarat
Cafés : Buche, Trazit
Charpentier-menuisiers : Boyer, Brugerolle, Nigon, Oléon
Eclairage électrique : Me Peyron concessionnaire
Epiceries : Vve Escolivet, Ribeyre, « Union Alimentaire »
Fruits et poissons : Ravault
Grains : Chastel, Magne
Hôtels : Buchon, Hôtel de la Gare, Souliagoux
Meuniers : Gendre, Mazin
Scierie mécanique : Vernière
Vins en gros : Chastel A
Château de Molompize : M Chabaury*

En 1911 :

<i>La population agglomérée au chef-lieu est de</i>	<i>380</i>
<i>La population éparse (les villages)</i>	<i>363</i>
<i>Au total :</i>	<i><u>743 habitants</u></i>

Le 31 mars 1911, le Maire : Delrieux

En 1935 :

L'annuaire Officiel du Cantal de 1935 nous montre combien la vie était active dans notre bourg ; ses habitants vivaient presque en autarcie : les principaux commerces et artisans se trouvaient sur place.

*Agent d'assurances : Boyer
Hôtels et cafés : Buchon, Souliagoux et Tibérat
Bouchers : Bonnet, Granet, Paulet et Seguy
Boulangier : Levet
Café : Buche
Chapelier : Granet
Charpentiers-Menusiers : Achard, Boyer et Gardissat
Charron : Gardissal
Coiffeur : Héraud
Cordonniers : Lombard et Soulier
Couturières : Mmes Cornet, Moreau et Rémy
Drapiers-Rouenniers-Epiciers-Merciers : Chaulet, Ribeyre, Soulier et Union Alimentation
Entrepreneur : Oléon
Forgeron-Maréchal Ferrant : Truche
Grains-matériaux de constructions : Ribeyre fils
Maçons : Besse et Crouzillat
Meunier : Gendre
Pâtissier : Chaulet
Peintres : Rodier frères
Primeur : Metzger
Quincaillier : Ribeyre
Sabotiers : Granet
Scieries : Gendre, Oléon et Vernières
Serrurier : Aubijoux et Spécial
Société hydro-Electrique
Receveur Buraliste : Bourguignon
Vins en gros : Marquès*

La population de la commune de 1906 à 1954

<i>En 1906</i>	<i>820 habitants</i>	<i>/</i>	<i>En 1931</i>	<i>640 habitants</i>
<i>1911</i>	<i>761</i>	<i>/</i>	<i>1936</i>	<i>627</i>
<i>1921</i>	<i>634</i>	<i>/</i>	<i>1946</i>	<i>609</i>
<i>1926</i>	<i>522</i>	<i>/</i>	<i>1954</i>	<i>581</i>

<i>En 1954 la population agglomérée au chef lieu est</i>	<i>331</i>
<i>éparse (les villages)</i>	<i>250</i>
<i>Soit un total de</i>	<i>581</i>

La population de la Commune depuis 1954

Années	Population Totale	Au chef lieu	éparse
1954	581	331	250
1962	520	291	229
1968	484	267	217
1975	387	211	176
1982	407	228	179
1990	344		
1999	285 (147 hommes et 138 femmes)		
2006	292 (depuis 1999 la population a augmenté de 7 habitants) Soit une progression de 2.5 %)		
2011	299		
2016	324		
Estimation 2017	310		

Direction Régionale de Clermont-Ferrand						
Transmis par Insee	Recensements de 1962 à 1982				Variation Annuelles (%)	
	1962	1968	1975	1982	1975-1982	1962-1982
Votre commune	520	484	387	407	0.7	- 1.2
Votre canton	5543	5212	4884	4579	- 0.9	-1.0
Le département	172977	169330	166549	162838	- 0.3	- 0.3

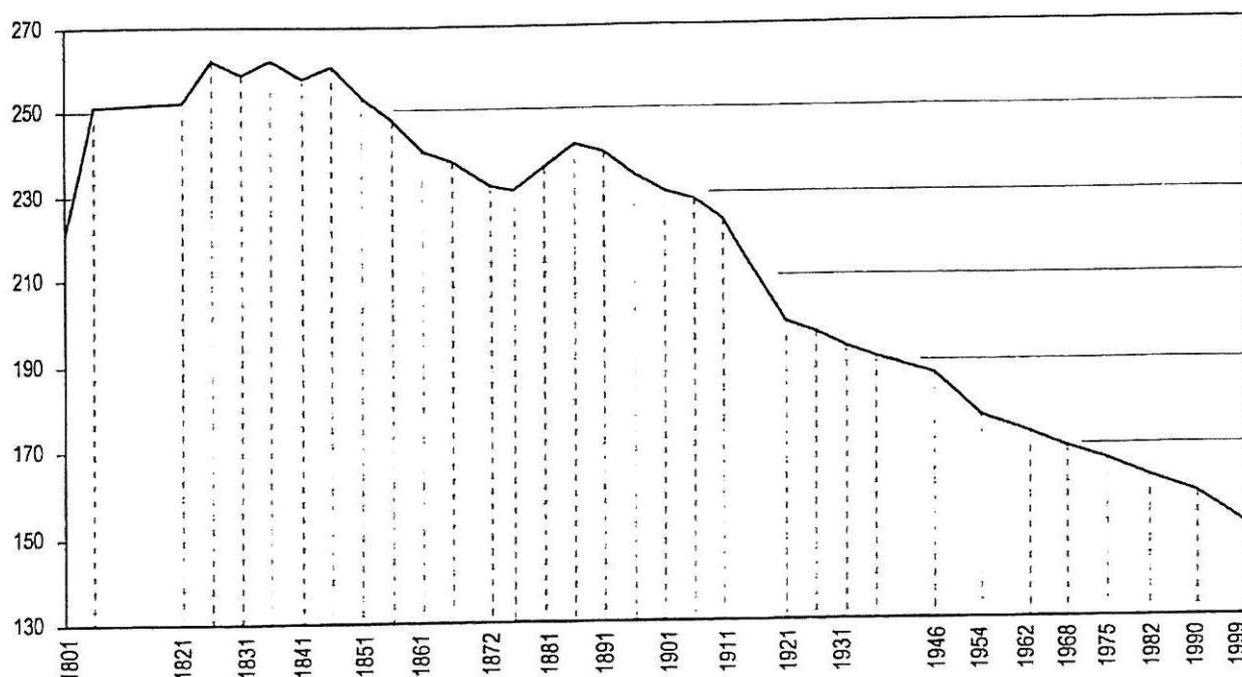
15 - CANTAL

Tableau 1 - POPULATION DU DÉPARTEMENT LORS DES RECENSEMENTS DE 1801 À 1990

ANNÉE DE RECENSEMENT	POPULATION	ANNÉE DE RECENSEMENT	POPULATION	ANNÉE DE RECENSEMENT	POPULATION
1801	220 304	1866	237 994	1926	196 999
1806	251 436	1872	231 867	1931	193 505
1821	252 100	1876	231 086	1936	190 888
1826	262 013	1881	236 190	1946	186 843
1831	258 594	1886	241 742	1954	177 065
1836	262 117	1891	239 601	1962	A 170 877
1841	257 423	1896	234 382		B 172 977
1846	260 479	1901	230 511	1968	169 330
1851	253 329	1906	228 690	1975	166 549
1856	247 665	1911	223 361	1982	162 838
1861	240 523	1921	199 402	1990	158 723
				1999	150 778

Nota. Lors des recensements antérieurs à celui de 1962, les personnes appartenant à la population "comptée à part" étaient comptées uniquement dans la commune où se trouvait leur établissement. Les résultats donnés pour 1962 à la ligne A ont été établis selon le même principe. Dans les résultats donnés pour 1962 à la ligne B et dans ceux des recensements suivants, les militaires et élèves internes (population comptée à part) ayant une résidence personnelle en métropole sont comptés uniquement dans la commune de leur résidence personnelle (voir § 2).

Graphique 1 – Population du département lors des recensements précédents (en milliers)



Population légales - Recensement de 1999

Comme on peut le voir d'après cette étude le nombre d'habitants de la commune n'a cessé de décroître au cours des dénombrements successifs sauf quelques rares années où la courbe s'était inversée.

Cet état de fait n'est pas particulier à Molompize mais aussi au canton, à l'arrondissement et spectaculairement au département.

Les résultats du recensement de 2016 nous donnent quelque espoir....

Madeleine Salat

